

Randonnée moto gastronomique

En AVEYRON

Rand - Olt



27 et 28 novembre 2010

2 jours de randonnée moto Enduro au road-book dans la vallée du Lot et les contreforts de l'Aubrac

Par équipes de 4 ou 5 pilotes

5 boucles dont une en nocturne

Toutes les informations, règlement et bulletin d'inscription début septembre sur notre site Internet

<http://moto.nature.d.olt.over-blog.com>

E-Mail : moto_nature_olt@yahoo.fr

Parlez-en autour de vous et constituez votre équipe, les places sont limitées !

(D'après des extraits du document déposé en préfecture)

Organisation

Association n° 0122006349 de type loi 1901 ayant pour dénomination « MOTO NATURE D'OLT » enregistrée par la préfecture de l'Aveyron le 06 décembre 2002.

Elle est représentée par

Mr René GALIBERT et Mr Eric GAUDARE, co-présidents

Adhérent à la FFM et au CODEVER, le club compte depuis sa création environ 80 adhérents et aujourd'hui comporte une partie sportive de plusieurs pilotes qui sont régulièrement sur les podiums régionaux et nationaux.

Le club participe également à l'entretien des chemins de la région en organisant régulièrement des chantiers de débroussaillage.

Il participe chaque année à l'organisation de L'Aveyronnaise Classic qui est une course moto prestigieuse de 3 jours à travers l'Aveyron (seulement 3 de ce type en France).

Moto Nature d'Olt organise régulièrement des randonnées destinées à ses adhérents dans un esprit de respect du territoire, des riverains et des autres usagers avec comme règle essentielle : sécurité et convivialité.

Il participe aussi par ce biais, à l'éducation de ses jeunes pilotes

Un Concept Original !

Randonnée moto départ de St Côme d'Olt avec road-book et par équipe

Une partie en nocturne

Elle se déroule sur 2 jours, est composée de 75 motos au maximum et basée sur la convivialité et la découverte de la vallée d'Olt et de l'Aubrac.

L'organisation a volontairement préféré les petites communes afin de leur apporter un peu d'animation et de retombées économiques.

Pourquoi au road-book ?

Permet de diminuer la vitesse dans les chemins

Favorise la découverte de la région

Évite les balisages et marquages

Permet de fractionner la randonnée en petits groupes de 4 à 5 motos

Évite la présence de plusieurs guides

Concept ancien, fiable, simple, original

Description

Pas de chronos et donc pas de classement

En aucun cas fondée sur la vitesse

La gastronomie en sera un élément essentiel (Spécialités de la région)

Composée de 5 boucles de 45 à 70 km max dont une nocturne vers Ste Eulalie d'Olt, lieu de l'hébergement

Une partie sera prélevé sur la participation afin d'effectuer un don à une association caritative (pour aider un petit gamin atteint d'une maladie rare)

Le tracé

Samedi 27 Nov 2010 :

Au départ de St Côme il permet aux randonneurs la découverte de la vallée du Lot et de l'Aubrac.

Dimanche 28 Nov 2010 :

Au départ de Ste Eulalie, il visite la haute vallée du Lot puis les Causses av de revenir sur St Côme d'Olt.

Une autorisation de passage est demandé aux maires des communes traversées.

La quasi totalité du parcours emprunté se fera sur des voies départementales ou communales en cadastrées. Une autorisation est demandée au propriétaire s'il y a lieu.

Toutes les traversées de cours d'eau auront lieu sur des ponts, des passages de buses (voirie communale) ou des passerelles aménagées (troncs d'arbres , planches etc...)

Les boucles

Samedi matin : Départ St Côme vers Estaing et remontée vers le Nayrac ;

Repas au Restaurant Vayssade

Samedi après midi : Le Nayrac – Soulages – Laguiole et retour sur St Côme à 17h00

Aligot à la salle des fêtes de St Côme

Samedi soir : Nocturne vers St Chély d'Aubrac - Prades d'Aubrac – Ste Eulalie d'Olt

Soupe au fromage à Ste Eulalie à minuit

Nuit en chalet au camping « la Cascade »

Dimanche matin : Ste Eulalie – Pomayrols - Coussergues - Lassouts – Roquelaure ;

Repas au Restaurant Les Basaltes à Roquelaure.

Dimanche après midi : Coudournac – Biounac et retour sur St Côme

Remise des cadeaux souvenirs et pot final

Moto Nature d'Olt : Règlement de la RAND-OLT

Article 1 : Dates

Cette randonnée est organisée par le moto club MOTO NATURE D'OLT dont le siège social se trouve Café REVEL 12500 ST COME d'OLT.

Elle aura lieu les 27 et 28 Novembre 2010.

Départ de St Côme avec parcours dans la vallée du Lot, l'Aubrac et les Causses.

Article 2 : Concept

Randonnée type rallye touristique ayant pour but la découverte de la région et de sa gastronomie. Elle se déroulera par équipes, au road-book et sera composée de 5 boucles sur 2 jours.

Article 3 : Participants

Le nombre de participants est limité à 75 motos réparties de la façon suivante :

Les participants devront constituer des équipes de 4 ou 5 motards préalablement à leur inscription.

Il sera accepté 15 équipes au maximum.

Article 4 : Participation financière

Le droit de participation est de **175 € TTC par pilote** ; Il comprend :

L'engagement à la randonnée, les 4 repas gastronomiques, l'hébergement, le petit déjeuner du dimanche matin, le camion d'assistance, le prêt des road-books papiers (pas du dérouleur) les encas pilotes, l'apéritif du dernier jour, un tee-shirt souvenir

Article 5 : Civisme et responsabilités

Chaque randonneur s'engage à adopter une attitude responsable, et déclare assumer pleinement les conséquences d'une conduite et attitude condamnable et non conforme aux règles du code de la route et de la circulation dans les chemins(loi Lalonde de 1991). Il s'oblige à être courtois envers les riverains et autres utilisateurs des chemins et s'interdit de pratiquer du hors piste à l'exception des portions que le road-book autoriserait à emprunter. **Ces zones faisant l'objet d'une autorisation, seront matérialisées par de la rubalise.**

Les participants s'engagent à se conformer aux directives de l'organisation. Ils dégagent celle ci de toute responsabilité et ne pourront en aucun cas se retourner contre l'organisation en cas d'accident (domaine public et dépendant des secours publics) ou d'une verbalisation

Chaque randonneur reconnais avoir pris conscience que cette randonnée n'est ni une course chronométrée, ni une épreuve de régularité ou de vitesse.

Article 6 : Motocycles

Il ne sera accepté que des motos de type enduro ou trails.

Les motos devront être conformes au code de la route, avoir un éclairage en bon état de fonctionnement, et pourvues d'une plaque d'immatriculation.

Les machines jugés trop bruyantes après passage au sonomètre seront refusées.

Dans chaque équipe, une moto au moins devra être équipée d'un dérouleur de road-book (éclairage intégré fortement conseillé pour la boucle nocturne) et d'un compteur kilométrique fiable.

Chaque moto devra porter une plaque « Rand-Olt » fournie par l'organisation. Elle ne devra pas être modifiée

Article 7 : Inscriptions

L'ouverture des inscriptions sera le 01 Septembre 2010 et sera clôturé le 15 Octobre 2010. Elles devront se faire par équipes et non individuellement, accompagnées des documents nécessaires et du règlement des 5 pilotes, par chèques et à l'ordre du moto club MOTO NATURE D'OLT et expédiées dans les délais à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

Article 8 : Administratif

Avant de pouvoir prendre le départ, les équipes devront se soumettre à un contrôle administratif qui aura lieu à la salle des fêtes de St Côme de 7h00 à 8h30.

Les pilotes devront présenter les papiers du pilote et de la moto (carte grise, permis de conduire, assurance, confirmation d'inscription ...) .

Un contrôle technique de la moto aura lieu préalablement au départ et notamment un contrôle sonore.

Les motos seront ensuite groupées en parc fermé en attendant le départ vers 9h00.

Tout pilote dont le véhicule ne serait pas acceptable se verra refuser le départ.

Article 9 : Itinéraires

Le départ sera donné à St Côme à 9h00 pour un retour le dimanche vers 16h00 aux voitures.

Les circuits seront à réaliser en suivant les indications du Road-book et sont composés de 5 boucles de 45 km à 70 km dont une en nocturne. Les road-book auront été testé à l'avance par des novices afin de vérifier leur conception.

Les tracés n'emprunteront que des voies ouvertes à la circulation ou sur des terrains dont l'organisation aura obtenu de la part du propriétaire une autorisation de passage. Les pilotes doivent donc faire preuve de vigilance et de logique lors des changements de direction et avant d'emprunter une voie.

L'organisation se dégage de toute responsabilité dans le cas ou des pilotes viendrais à sortir du tracé et emprunter des voies interdites à la circulation, ou à pénétrer sur des propriétés privées. En cas de verbalisation, ils ne pourront pas se retourner contre l'organisation en invoquant une mauvaise indication du road-book ou une erreur d'interprétation de celui ci.

Article 10 : ravitaillements

Les pilotes doivent fournir leur carburant dans un jerrican (en tôle impératif) marqué à leur nom personnel et à leur équipe

Ils doivent prendre le départ avec leur réservoir plein. Il y aura 1 ravitaillement à St Côme le samedi en fin d'après midi et 3 autres lors des haltes de midi et de la nuit à Ste Eulalie.

L'organisation se chargera de transporter ces jerricans de carburant dans la limite de 3 par équipe.(grouper l'essence 2T - 4T)

Les pilotes qui souhaitent faire suivre des effets personnels pendant la journée peuvent le faire mais il ne sera toléré qu'un petit bagage marqué au nom du pilote dans le fourgon d'assistance.

Article 11 : Hébergement du samedi soir

Il aura lieu sur le village de Ste Eulalie d'Olt au camping de la cascade.

Il sera attribué nominativement, un chalet par équipe de 4 ou 5 pilotes. En cas de force majeure, 2 chalets seront réservés pour 4 équipes de 3 pilotes qui devront cohabiter.

Le transport des effets personnels sera assuré par l'organisation le samedi soir, du lieu de départ jusqu'au camping à raison d'un seul sac par pilote (marqué du nom / prénom / équipe).

Article 12 : Contrôles de passage

Il y en aura au moins 2 par boucles qui ont pour unique but, de vérifier que personne ne s'est égaré ou blessé. Ils auront lieu sur un emplacement sécurisé et seront signalé sur le terrain et sur le road book.

Article 13 : Sécurité

Les pilotes doivent rouler lentement car il n'y a pas de portions chronométrées.

D'où l'absence de public à l'exception des riverains rencontrés sur l'itinéraire.

Les équipes seront autorisées à prendre le départ uniquement après décision du responsable de la Rand-Olt et les unes après les autres mais avec un décalage horaire de 3 minutes entre-elles. Ceci pour éviter tout accident et surtout afin de ne pas troubler la tranquillité publique.

Les participants s'obligent à respecter la charte de bonne conduite du moto club en adoptant une attitude responsable envers les autres utilisateurs des chemins ainsi qu'envers les riverains.

Un kit de première urgence ainsi qu'un extincteur sera disponible sur les étapes et ravitaillements

Une fiche comportant les numéros de tél des organisateurs et de la première urgence sera distribué aux pilotes avant le départ.

Chaque équipe devra emporter avec elle au moins 2 Tél portables dont les numéros auront été transmis à l'organisation le matin avant le départ.

En cas d'accident ou s'ils s'égarerent, les équipes pourront être localisés en donnant le kilométrage total qui se trouve sur le road-book. Cela correspond à un emplacement répertorié sur les cartes de l'organisation.

Les pilotes évoluant sur des voies du domaine public, il sera fait appel aux services de secours publics en cas d'accident.

L'organisateur a souscrit une assurance RC auprès de :

AMV assurances, Rue Servantès, Mérignac, 33735 BORDEAUX

Cette assurance ne prend pas en charge les incidents ou accidents pouvant survenir aux participants ou à leur matériel, mais uniquement les dommages causés à autrui et générés par la randonnée.

Les pilotes devront se retourner vers l'assureur de leur véhicule ou de leur RC personnelle.

L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou ayant un comportement irrespectueux et ce sans indemnités aucune ni remboursement de tout ou partie du montant de la participation perçue par elle.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette charte a pour but de définir les règles de conduite que les adhérents de « MOTO NATURE D'OLT » s'engagent à respecter lors de la pratique moto tout terrain.

Règle n°1 : Respectez tous les autres usagers rencontrés lors de vos balades, randonnées, compétitions ; en ralentissant de façon significative à l'approche des randonneurs pédestres, vététistes, cavaliers (stopper le moteur de votre moto), chasseurs (surtout après midi), enfants... Un franc 'Bonjour' ou un geste courtois ne vous coûtera rien et sera toujours le bienvenu. Respectez aussi les autres motards, les 4x4, ...

Règle n°2 : Respectez les cultures, les champs, les prairies, les ruisseaux, les travaux agricoles ou forestiers, bref laissez les agriculteurs -souvent chasseurs- tranquilles. Ne pénétrez pas sur les propriétés privées.

Règle n°3 : Respectez le code de la route en particulier en ce qui concerne l'état et les documents de votre véhicule.

Règle n°4 : Modérez votre allure en traversant les villages ou près des habitations, des enclos ou troupeaux d'animaux. Attention aux chiens, poulets et autres dindons de la ferme (liste non exhaustive).

Règle n°5 : Respectez l'environnement dans lequel vous évoluez pour le bien être de tous y compris la faune locale.

Evitez les nuisances sonores (échappement réglementaire).

Ne jetez aucun détritrus ni même mégot, le papier hygiénique sera enterré ou dissimulé. Utilisez des produits les moins polluants possible pour votre moto et évitez de rouler hors piste.

Entretenez les chemins de randonnée et leur marquages, si possible en collaboration avec les autres associations de randonnée.

Règle n°6 : Portez assistance à toute personne en danger ou en situation critique sans distinction d'âge, de poids ou de moralité.

Règle n°7 : Gardez le sourire quoi qu'il arrive.

L'association se réserve le droit d'exclure de toutes organisations, tout adhérent ne satisfaisant pas aux règles énumérées ci-dessus.

De plus, les pénalités encourues suivant la gravité et la récurrence sont dans l'ordre :

- **Avertissement,**
- **Blâme,**
- **Suspension,**
- **Radiation (non remboursement de la cotisation).**

St Côte d'Olt, le 29 Novembre 2002.

Les Co-Présidents

COQUENTIN Michel

GALIBERT René

Informations diverses et conseils pour les « bleus »

Vous allez participer à une randonnée au concept rare, qui demande un minimum de préparation pour s'y éclater.

Nous sommes dans une région à une période de l'année où il peut faire très froid, voire y rencontrer une pluie glaciale ou même la neige. Vous devez donc le prévoir

- tenue moto de rechange
- des vêtements chauds et une casaque étanche
- Un éclairage moto efficace (ampoule de rechange)
- Une lampe de poche
- Un éclairage additionnel fortement conseillé sur la pointe du garde boue avant de la moto confectionné avec une ampoule halogène collée dans un tube vide de cartouche de silicone , et scotchée avec du ruban adhésif US.
- éclairage sur la mentonnière du casque conseillée en cas de panne (ou de chute..!) la nuit ou pour lire le road-book (lampe frontale que vous trouverez en magasins de bricolage, scotchée ou avec des colliers risland
- Prévoir la carte bancaire, les papiers et le porte monnaie avec vous ça peut toujours servir (gendarmerie, apéro aux copains ou boisson chaude sur le parcours)
- **Un dérouleur de road-book prévu pour une largeur de papier de 11 cm et si possible éclairé la nuit**
- Vous disposerez d'un moment pour préparer votre moto la samedi soir vers 17h00 avant la nuit (installation de l'éclairage additionnel moto et casque, plein, filtre air etc...)

Comment bricoler son Road-Book ?

Acheter une grosse boîte de dérivation électrique, pratiquez une ouverture sur le couvercle Sur celui ci, vous collez sur le trou du poly-carbonate transparent (plexi...)

Percez les deux cotés de 2 trous dans lequel vous passerez une tige (tube pvc ou cuivre) qui seront reliés entre eux à leur extrémité par un élastique de type chambre à air. Cela vous servira d'entraînement ou mieux vous pouvez prolonger l'un d'eux côté gauche d'une durite qui vous permettra de tourner celui-ci plus facilement.

Dans le boîtier fixez 2 barrettes transversalement, qui maintiendront le papier sous la vitre pour une meilleure lecture

Installez un éclairage (ampoule glissée en fond de boîtier et alimentée avec une pile plate ou mieux avec une ampoule navette et sur l'alimentation de la moto)

Pour les gros bricoleurs, on trouve des recettes de fabrication sur Internet

<http://amvp.chez-alice.fr/roadbook.htm>

<http://randos.free.fr/roadbook.htm>

Et d'autres.....